LE SUPER G EN COTENTIN

Week-End du 12-13 Avril



Livre de Route



PICTOGRAMMES



Parking Officiels



Parking Equipe/Coureurs



Parking Public



Permanence



Présentation des coureurs



Hôtel



Départ



Meilleur Grimpeur



Arrivée



Protocole

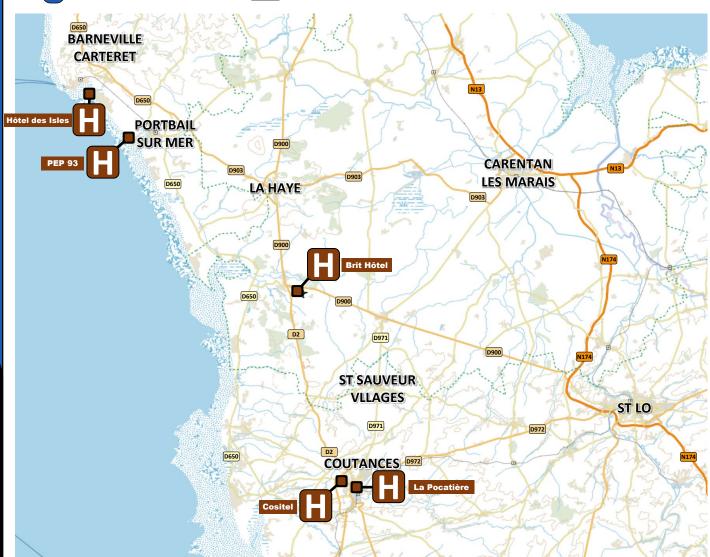


Contrôle Anti-Dopage



Station Essence





Hôtel des Isles

9 Bd. Maritime 50270 **Barneville Carteret** Tel: +33 (0)2 33 04 05 99

PEP 93

4 Rue Pierre Curie 50580 **Portbail sur Mer** Tel: +33 (0)2 33 04 82 14

Brit Hôtel

12 Rue du Ferrage 50430 **Lessay** Tel: +33 (0)2 33 45 60 01

Cositel

29 Rue Gérard Gaunelle 50200 **Coutances** Tel: +33 (0)2 33 19 15 00

La Pocatière

25 Bd. d'Alsace Lorraine 50200 **Coutances** Tel : +33 (0)2 33 45 13 77

OFFICIELS

COMPETITIONS

Directeur de l'épreuve : Mattéo Ruet : 07 69 36 26 17

Responsable Organisation: André Quentin: 06 87 90 52 75

Permanence: Mattéo Ruet: 07 69 36 26 17

Speaker: Etienne Lebas **Vidéo-Finish**: Franck Brault **Résultats**: Matt Chrono

SERVICE MEDICAL

Ambulances: Denis Pillet: 06 10 69 94 12

COLLEGE DES ARBITRES

Samedi Dimanche

Président du jury : Danielle Delimauges Guillaume Laplace

Membres du jury : Pierre Aubernon, Luc Tison Danielle Delimauges, Pierre

Aubernon

Juge à l'arrivée : Guillaume Laplace Florian Bouvier

Arbitres moto: Jean Francois Pain, Kevin Dumoutier Jean Francois Pain, Kevin Dumoutier

LOGISTIQUE

Responsable sécurité: Régis RUET: 06 62 05 66 96

Responsable dossard: Mattéo RUET

Responsable restauration : Marie-Jo QUENTIN

VEHICULES OFFICIELS

Responsable parc automobile: Patrick Leclerc

Chauffeurs:

Responsable moto: Thierry Grandamy (Les Vélomotards)

Moto Info: L'Echappée

Dépannage Neutre : L'Echappée

HÔPITAUX

Ville	Etablissement	Adresse	Téléphone
Valognes	CHPC : Hôpital Simone Veil	1 Avenue du Huit Mai 1945	02 33 20 70 00
Cherbourg	CHPC : Hôpital Louis Pasteur	46 Rue du Val de Saire	02 33 20 70 00
Coutances	Centre Hospitalier de Coutances	2 Rue de la Gare	02 33 47 40 00
St-Lô	Centre Hospitalier Mémorial	715 Rue Henri Dunant	02 33 06 33 33



CYCLISME



PERMANENCE III

SAMEDI 12 AVRIL DE 10H00 à 13H00

Salle des Associations – 9 Rue Lechevalier, 50580 Portbail sur Mer Retrait des dossards : Salle des Associations Samedi 12 Avril de 10h00 à 11h45 Réunion des Directeurs sportifs : Salle des Associations Samedi 12 Avril à 12h00 Présentation des équipes et signature : Podium Région Normandie à 12h30

INFO PRATIQUE, ATTENTION!

POUR LES COUREURS PARTICIPANT AUX 2 JOURS, LES DOSSARDS RESTE LES MEMES. Les dossards devront être rendus à la permanence la dernière journée de participation (soit le Samedi soir ou le Dimanche soir).

SUIVEURS, ATTENTION!

Tous les pilotes (autos et motos) évoluant à l'échelon course doivent être licenciés à la FFC et ne doivent pas avoir consommé d'alcool.

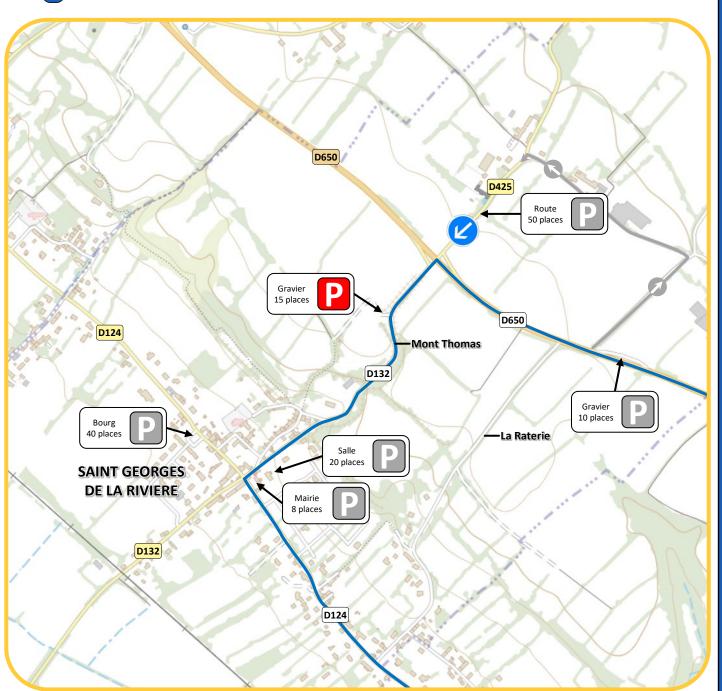
Radio Course Obligatoire: 157,575 (Les radios sont prêtées par L'échappée sur le parking officiels si vous n'en possédez pas).

PLAN DE DEPART



FÉDÉRATION FRANÇAISE # CYCLISME

PARKING MONT THOMAS



Total Places : 128 Places Spectateurs + 15 Places équipes





Composition Course

Total de la Course : 175 km 12,500 km X 14 tours



13h30 Km 0 – Rue Hellouin

△ Grimpeurs

0,500 km à 5,4% - PTS : 5-3-2-1 Km 17,4 – Monté du Mont Thomas

0,500 km à 5,4% - PTS : 5-3-2-1 Km 42,4 – Monté du Mont Thomas

0,500 km à 5,4% - PTS : 5-3-2-1 Km 67,4 – Monté du Mont Thomas

0,500 km à 5,4% - PTS : 5-3-2-1 Km 92,4 – Monté du Mont Thomas

0,500 km à 5,4% - PTS : 5-3-2-1 Km 117 – Monté du Mont Thomas

0,500 km à 5,4% - PTS : 5-3-2-1 Km 142 – Monté du Mont Thomas



Km 175 – Rue Du Père Albert Largeur de la route : 7m

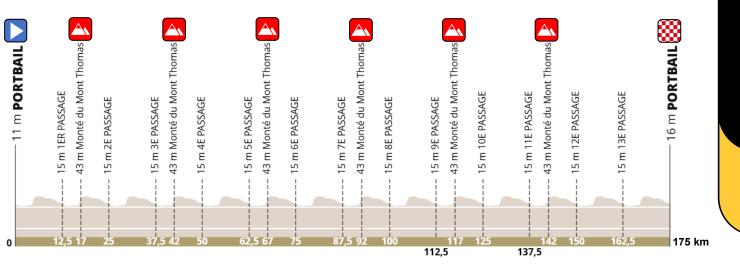
Arrivée

ITINIRAIRE HORAIRE



KM HORAIRES						
A parcourir	Parcourus			46 km/h	44 km/h	42 km/h
175	0	D15	Rue Hellouin	13:30:00	13:30:00	13:30:00
174,3	0,7	D50	Route de Bricquebec	13:30:55	13:30:57	13:31:00
173,7	1,3	D124	Route de Barneville	13:31:42	13:31:46	13:31:51
171,1	3,9		St Georges de la Rivière	13:35:05	13:35:19	13:35:34
170,7	4,3	D132	Pied du Mont Thomas	13:35:37	13:35:52	13:36:09
170,1	4,9		Rue Du Mont Thomas	13:36:23	13:36:41	13:37:00
167,8	7,2	D650	Giratoir D650-D50	13:39:23	13:39:49	13:40:17
166	9		Carrefour D650-D903	13:41:44	13:42:16	13:42:51
163,6	11,4	D15	Giratoir D650-D15	13:44:52	13:45:33	13:46:17
162,5	12,5		1 ^{er} Passage sur la Ligne (13)	13:46:18	13:47:03	13:47:51
157,6	17,4	D132	Rue Du Mont Thomas	13:52:42	13:53:44	13:54:51
150	25		2 ^e Passage sur la Ligne (12)	14:02:37	14:04:05	14:05:43
137,5	37,5	D15	3 ^e Passage sur la Ligne (11)	14:18:55	14:21:08	14:23:34
132,6	42,4	D132	Rue Du Mont Thomas	14:25:18	14:27:49	14:30:34
125	50		4 ^e Passage sur la Ligne (10)	14:35:13	14:38:11	14:41:26
112,5	62,5	D15	5 ^e Passage sur la Ligne (9)	14:51:31	14:55:14	14:59:17
107,6	67,4	D132	Rue Du Mont Thomas	14:57:55	15:01:55	15:06:17
100	75	D15	6 ^e Passage sur la Ligne (8)	15:07:50	15:12:16	15:17:09
87,5	87,5		7 ^e Passage sur la Ligne (7)	15:24:08	15:29:19	15:35:00
82,6	92,4	D132	Rue Du Mont Thomas	15:30:31	15:36:00	15:42:00
75	100		8 ^e Passage sur la Ligne (6)	15:40:26	15:46:22	15:52:51
62,5	112,5	D15	9 ^e Passage sur la Ligne (5)	15:56:44	16:03:25	16:10:43
57,6	117,4	D132	Rue Du Mont Thomas	16:03:08	16:10:05	16:17:43
50	125		10 ^e Passage sur la Ligne (4)	16:13:03	16:20:27	16:28:34
37,5	137,5	D15	11 ^e Passage sur la Ligne (3)	16:29:21	16:37:30	16:46:26
32,6	142,4	D132	Rue Du Mont Thomas	16:35:44	16:44:11	16:53:26
25	150		12 ^e Passage sur la Ligne (2)	16:45:39	16:54:33	17:04:17
12,5	162,5	D15	13 ^e Passage sur la Ligne (1)	17:01:57	17:11:35	17:22:09
1	174		Flamme Rouge	17:16:57	17:27:16	17:38:34
0	175		Rue du Père Albert	17:18:16	17:28:38	17:40:00

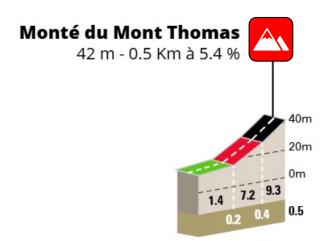
PROFIL



CYCLISME



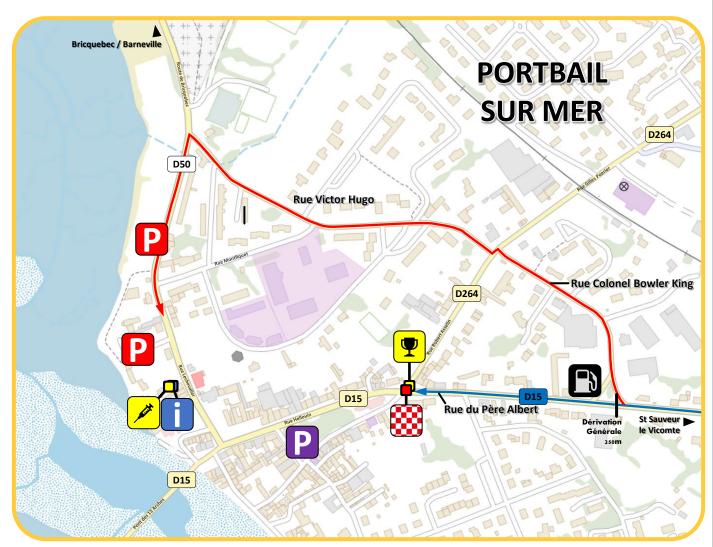
PROFIL PARTICULIER



PLAN DES 5 DERNIERS KM



PLAN D'ARRIVEE





Les coureurs indiqués ci-dessous doivent se **présenter au protocole dans un délai de 5 minutes** après leur arrivée.

1) Classement individuel

- Les 3 premiers

2) Le Plus Combatif

3) Classement du meilleur grimpeur

Le 1er du classement du meilleur grimpeur

4) Classements par équipes

L'équipe entière et le directeur sportif

5) Trophée de la Manche

Le Leader; Le Leader Open 1







1) Classement individuelle (Prix FFC)

1 ^{er}	500 €	6 ^e	100€
2 ^e	250 €	7 ^e	94 €
3 ^e	180 €	8 ^e	87 €
4 ^e	140 €	9 ^e	80 €
5 ^e	120 €	10 ^e	67 €

11 ^e	54 €
12 ^e	47 €
13 ^e	40 €
14 ^e	27 €
15 ^e	27 €

16 ^e	27 €
17 ^e	20 €
18 ^e	20 €
19 ^e	20 €
20 ^e	20 €

21 ^e	17€
22 ^e	17 €
23 ^e	17€
24 ^e	17 €
25 ^e	17€

2) Classement par équipes (Prix FFC)

1 ^{er} 165€

2^e 102€

3^e 63 €

4^e 52 €

5e 30€

3) Classement du Meilleur Grimpeur (Prix FFC)

1^{er} 147 €

2^e 91€

3^e 55 €

4^e 46 €

5^e 27€

4) Classement U23

1^{er} 50 €

5) Prix de la combativité

1^{er} 100 €

Total des Prix distribué: 2 983 €





REGLEMENT PARTICULIER

Article 1 | Organisation

L'épreuve LA GAINSBARRE est organisée par l'AG Haye Il est assuré au moyen de 2 véhicules et 1 moto. du Puits / Organisateur : André Quentin 47 rue du Père Albert – 50580 Portbail sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se déroule le samedi 12 avril 2025.

Article 2 | Type D'Epreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes hommes des catégories, Elite, Open 1.

Elle est inscrite au calendrier national FFC.

L'épreuve est classée en classe Élite Nationale.

Article 3 | Participation

Conformément au règlement FFC article 2.1.005 l'épreuve est ouverte aux équipes, et à titre individuel.

Article 4 | Permanence

La permanence de départ se tient samedi 12 avril de 10h00 à 11h45 : Salle des Associations - 9 Rue Lechevalier, 50580 Portbail sur Mer.

La confirmation des partants et le retrait des dossards La course fait l'objet des classements suivants: et plaques de cadre par les responsables d'équipes se font à la permanence le samedi 12 avril de 10h00 à 11h45.

La réunion des Directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée le samedi 12 avril à 12h00 et aura lieu à la permanence de l'organisation.

Le contrôle des signatures des coureurs aura lieu à 12h30, suivi du départ à 13h30 Rue du Père Albert.

Article 5 | Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.575

Article 6 | Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré

par l'Echappée.

Article 7 | Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.07 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 8 | Modalités de ravitaillement

Une zone de ravitaillement est prévue sur la D650 après le rond-point et est matérialisée (début et fin de zone de ravitaillement). En dehors de cette zone à pied, le ravitaillement à partir des véhicules. Il sera autorisé à compter du km 30 jusqu'aux 20 derniers km.

Article 9 | Délais d'arrivée

Tout coureur pointé à plus de 5 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

Article 10 | Classement

Classement Individuel;

Classement du Meilleur Grimpeur;

Classement par Équipes;

Classement du plus combatif;

a) Classement Individuel

Le Classement Individuel sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.



CYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

b) Classement du meilleur Grimpeur

Le classement du Meilleur Grimpeur s'établit par l'addition des points obtenus

sur l'ensemble des côtes, selon le barème suivant : 5-3-2-1 points respectivement du 1er au 4e coureur classé.

En cas d'égalité au classement du Meilleur Grimpeur, le Classement Individuel départage les coureurs.

c) Classement par Équipes

Le classement par Équipes s'établit par l'addition des places des 3 premiers de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au Classement Individuel.

d) Prix de la combativité

Il sera établi par les journalistes.

e) Trophée Crédit Mutuel

Un classement challenge est réalisé sur les 2 jours par addition des places des 2 courses.

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par la place du classement de La Gislard.

Article 11 | Prix

Les prix suivants sont attribués :

Classement Individuel: 2005 / 25 Classement par Equipes: 412 / 5

Classement du Meilleur Grimpeur: 366 / 5 Le total général des prix (FFC) distribués à l'occasion de l'épreuve est de 2 783 €.

Article 12 | Anti-Dopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage se situe à la salle des sociétés de Portbail (face à la mairie).

Article 13 | Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole dans un délai de 5 minutes après leur arrivée:

Les 3 premiers de l'épreuve;

Les vainqueurs des classements annexes suivants : Le Meilleur Grimpeur, La 1^{ere} équipe, le plus combatif;

Le Leader et le Leader Open 1 du Trophée de la Manche.

Article 14 | Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.













Crédit Mutuel















Environnement Cotentin Recyclage









Partenaires Média

Partenaires

Partenaires

Institutionnels









DIMANCHE 13 AVRIL DE 10H00 A 13H00

Mairie – 1 place Léon Lesouhaitier, 50490 Saint Sauveur Villages

Retrait des dossards : Mairie de 10h00 à 11h45 Réunion des Directeurs sportifs : Mairie à 12h00

Présentation des équipes et signature: Podium Région Normandie à 12h30

INFO PRATIQUE, ATTENTION!

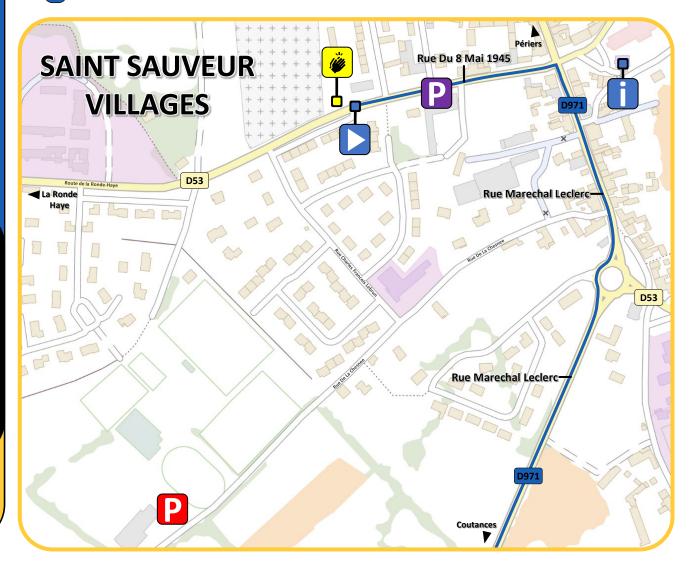
POUR LES COUREURS PARTICIPANT AUX 2 JOURS, LES DOSSARDS RESTE LES MEMES. Les dossards devront être rendus à la permanence la dernière journée de participation (soit le Samedi soir ou le Dimanche soir).

SUIVEURS, ATTENTION!

Tous les pilotes (autos et motos) évoluant à l'échelon course doivent être licenciés à la FFC et ne doivent pas avoir consommé d'alcool.

Radio Course Obligatoire : 157,575 (Les radios sont prêtées par L'échappée sur le parking officiels si vous n'en possédez pas).

PLAN DE DEPART



FÉDÉRATION FRANÇAISE CYCLISME







10,0 km X 14 tours

Total de la Course : 140 km



Km 0 – Rue Du 8 Mai 13h30



Km 140 – Rue Du 8 Mai Largeur de la route : 6m50



FÉDÉRATION FRANÇAISE BCYCLISME

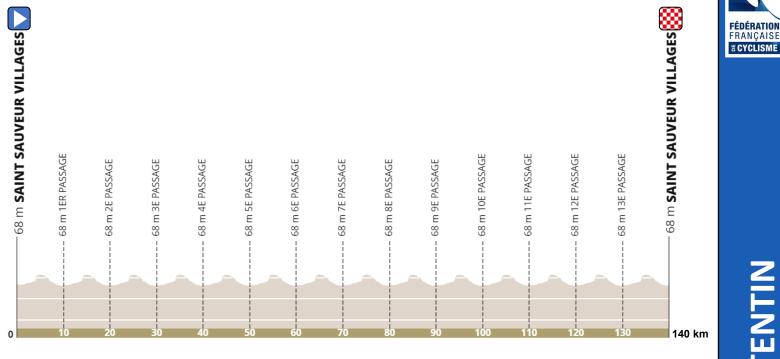


ITINIRAIRE HORAIRE

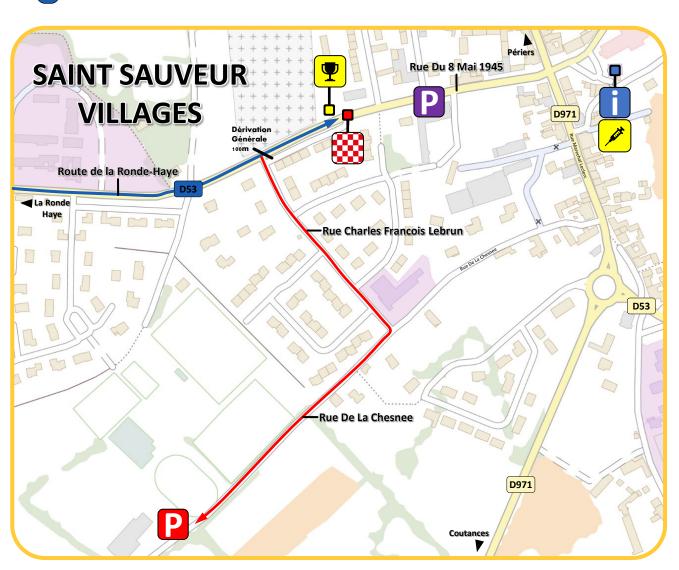
KM HORAIRES						
A parcourir	Parcourus			45 km/h	43 km/h	41 km/h
140	0	D53	Rue du 8 Mai 1945	13:30:00	13:30:00	13:30:00
139,8	0,2	D971	Rue Maréchal Leclerc	13:30:16	13:30:17	13:30:18
139,3	0,7		Sortie de St Sauveur Lendelin	13:30:56	13:30:59	13:31:01
138,2	1,8		Le Grand Chemin	13:32:24	13:32:31	13:32:38
137,1	2,9	<u> </u>	La Butte ès Moulins	13:33:52	13:34:03	13:34:15
136,5	3,5		La Grande Perque	13:34:40	13:34:53	13:35:07
135,9	4,1	D101	Route de la Rousserie	13:35:28	13:35:43	13:36:00
134,6	5,4		La Huerie	13:37:12	13:37:32	13:37:54
134,4	5,6	D434		13:37:28	13:37:49	13:38:12
133,1	6,9	<u> </u>	Hotel Morel	13:39:12	13:39:38	13:40:06
132,6	7,4		Route du Rouillais	13:39:52	13:40:20	13:40:50
131,7	8,3	D53	Rue de la Péguchellerie	13:41:04	13:41:35	13:42:09
130,5	9,5		La Salmonerie	13:42:40	13:43:15	13:43:54
130	10		1 ^{er} Passage sur la Ligne (13)	13:43:20	13:43:57	13:44:38
120	20		2 ^e Passage sur la Ligne (12)	13:56:40	13:57:54	13:59:16
110	30		3 ^e Passage sur la Ligne (11)	14:10:00	14:11:52	14:13:54
100	40		4 ^e Passage sur la Ligne (10)	14:23:20	14:25:49	14:28:32
90	50		5 ^e Passage sur la Ligne (9)	14:36:40	14:39:46	14:43:10
80	60		6 ^e Passage sur la Ligne (8)	14:50:00	14:53:43	14:57:48
70	70		7 ^e Passage sur la Ligne (7)	15:03:20	15:07:40	15:12:26
60	80		8 ^e Passage sur la Ligne (6)	15:16:40	15:21:38	15:27:04
50	90		9 ^e Passage sur la Ligne (5)	15:30:00	15:35:35	15:41:42
40	100		10 ^e Passage sur la Ligne (4)	15:43:20	15:49:32	15:56:20
30	110		11 ^e Passage sur la Ligne (3)	15:56:40	16:03:29	16:10:59
20	120		12 ^e Passage sur la Ligne (2)	16:10:00	16:17:27	16:25:37
10	130		13 ^e Passage sur la Ligne (1)	16:23:20	16:31:24	16:40:15
0	140		Rue du 8 Mai 1945	16:36:40	16:45:21	16:54:53







PLAN D'ARRIVEE







Les coureurs indiqués ci-dessous doivent se **présenter au protocole dans un délai de 5 minutes** après leur arrivée.

- 1) Classement individuel
- Les 3 premiers
- 2) Le Plus Combatif
- 3) Trophée Crédit Mutuel
- 4) Classement par équipe

L'équipe entière et le directeur sportif

5) Trophée de la Manche

Le Leader; Le Leader Open 1



1) Classement individuelle (Prix FFC)

1 ^{er}	500€
2 ^e	250 €
3 ^e	180 €
4 ^e	140 €
5 ^e	120€

6 ^e	100 €
7 ^e	94 €
8 ^e	87 €
9 ^e	80 €
10 ^e	67 €

11 ^e	54 €
12 ^e	47 €
13 ^e	40 €
14 ^e	27 €
15 ^e	27 €

16 ^e	27 €
17 ^e	20 €
18 ^e	20 €
19 ^e	20 €
20 ^e	20 €

21 ^e	17 €	
22 ^e	17 €	
23 ^e	17 €	
24 ^e	17 €	
25 ^e	17 €	

2) Classement par équipes (Prix FFC)

1 ^{er}	165 €

	2 ^e	102 €
--	-----------------------	-------

3 ^e	63 €

|--|

5	.e	30	€

3) Classement U23

1^{er} 50€

4) Classement Open 1

1^{er} 50€

5) Prix de la combativité

1^{er} 100 €

6) Trophée Crédit Mutuel (Classement sur les 2 jours)

1^{er} 250€

2^e 150€

3^e 100 €

4^e 70€

5^e 50€

Total des Prix distribué: 3 237 €

REGLEMENT PARTICULIER

Article 1 | Organisation

L'épreuve LA GISLARD est organisée par l'AG Haye du Puits / Organisateur : André Quentin 47 rue du Père Albert – 50580 Portbail sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se déroule le dimanche 13 avril 2025.

Article 2 | Type D'Epreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes hommes des catégories, Elite, Open 1.

Elle est inscrite au calendrier national FFC. L'épreuve est classée en classe Élite Nationale.

Article 3 | Participation

Conformément au règlement FFC article 2.1.005 l'épreuve est ouverte aux équipes, et à titre individuel.

Article 4 | Permanence

La permanence de départ se tient dimanche 13 avril de 10h00 à 11h45 : Mairie, 1 place Léon Lesouhaitier, Saint Sauveur Villages.

La confirmation des partants et le retrait des dossards et plaques de cadre par les responsables d'équipes se font à la permanence de 10h00 à 11h45. La réunion des Directeurs sportifs, organisée suivant le règlement Article 11 | Prix FFC article 1.2.087, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12h00 et aura lieu à la permanence de l'organisation.

Le contrôle des signatures des coureurs aura lieu à 12h30, suivi du départ à 13h30 Rue du 8 Mai.

Article 5 | Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence Le règlement antidopage de la FFC s'applique 157.575

Article 6 | Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par l'Echappée.

Il est assuré au moyen de 2 véhicules et 1 moto.

Article 7 | Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.07 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 8 | Modalités de ravitaillement

Une zone de ravitaillement est prévue D971 et est matérialisée (début et fin de zone de ravitaillement). En dehors de cette zone à pied, le ravitaillement à partir des véhicules. Il sera autorisé à compter du km 30 jusqu'aux 20 derniers km.

Article 9 | Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

Article 10 | Classement

La course fait l'objet des classements suivants:

Classement Individuel;

Classement par Équipes;

Classement du plus combatif;

a) Classement Individuel

Le Classement Individuel sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

b) Classement par Équipes

Le classement par Équipes s'établit par l'addition des places des 3 premiers de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au Classement Individuel.

c) Prix de la combativité

Il sera établi par les journalistes.

Les prix suivants sont attribués :

Classement Individuel: 2005 / 25

Classement par Equipes: 412 / 5

Le total général des prix (FFC) distribués à l'occasion de l'épreuve est de 2 417 €.

Article 12 | Anti-Dopage

intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage se situe à la Mairie de Saint Sauveur Lendelin.

Article 13 | Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole dans un délai de 5 minutes après leur arrivée :

Les 3 premiers de l'épreuve ;

Le Premier Open 1;

Le Premier U23;

Les vainqueurs des classement annexes suivants :

La 1^{ere} équipe, le plus combatif;

Le Leader et le Leader Open 1 du Trophée de la Manche.

Article 14 | Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.





© Gainsbarre Gislard Organisation / Mattéo RUET - Fond de carte : IGN / Profil : La Flamme Rouge

Gainsbarre Gislard Organisation André QUENTIN 47, Rue du Père Albert, Portbail 50580 Portbail sur Mer